

**Conseil économique et social**

Distr. générale
5 septembre 2025

Français
Original : anglais

**Commission économique pour l'Afrique
Comité des politiques sociales, de la lutte
contre la pauvreté et du genre**

Sixième réunion

Addis-Abeba, 26-28 novembre 2025

Point 3 de l'ordre du jour provisoire*

Élection du Bureau

**Note d'information sur le Comité des politiques
sociales, de la lutte contre la pauvreté et du genre**

1. Le Comité des politiques sociales, de la lutte contre la pauvreté et du genre de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) a repris les fonctions des comités ci-dessous :

- a) Comité Femmes et développement (1979-2013) ;
- b) Comité du développement social (2009-2013) ;
- c) Comité du genre et du développement social (2013-2019).

2. En 2019, dans le cadre des réformes de la structure organisationnelle de la CEA, faisant écho au processus de réforme plus vaste de l'Organisation des Nations Unies, le Comité du genre et du développement social a été rebaptisé Comité des politiques sociales, de la lutte contre la pauvreté et du genre. La numérotation de ses réunions a toutefois été maintenue.

3. La sixième réunion du Comité des politiques sociales, de la lutte contre la pauvreté et du genre se tiendra du 26 au 28 novembre 2025, sur le thème : « De l'emploi informel aux moyens de subsistance durables : les technologies émergentes, moteurs d'une transition équitable ».

4. Au paragraphe 18A.45 du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2014-2015 [A/68/6 (Sect. 18)], le Comité du genre et du développement social (ancien nom du Comité des politiques sociales, de la lutte contre la pauvreté et du genre) est défini comme « organe consultatif formé d'experts et de décideurs » dont le rôle est de « guider la Commission dans son travail de promotion d'un développement humain et social équitable et sans exclusive en Afrique, en particulier sur les questions d'égalité hommes-femmes, d'emploi, de développement de la population et de la jeunesse, de protection sociale et d'urbanisation ». Il est ensuite expliqué que, pendant ses réunions qui se tiennent tous les deux ans, le Comité « examine les activités de suivi des conférences et des programmes d'action régionaux et mondiaux dans les domaines du développement social, notamment les programmes d'action mondiaux et régionaux pour la promotion de la femme » et « étudie en outre les grandes tendances et questions d'intérêt régional en matière de développement humain et social ».

* E/ECA/CSPPG/6/1.



5. Le Bureau du Comité :

- a) Fournit des orientations et des avis d'expert sur les priorités et les activités de la CEA ;
- b) Examine les activités passées et les programmes futurs de la CEA ;
- c) Formule des recommandations visant à renforcer les programmes de la CEA afin de mieux servir ses membres et les communautés économiques régionales ;
- d) Fournit des orientations générales pour veiller à ce que les activités de la CEA soient en phase avec les besoins de l'Afrique en matière de développement et répondent aux principaux problèmes du continent ;
- e) Donne des conseils concernant les priorités liées à la mise en œuvre et à l'examen des programmes d'action régionaux et internationaux en rapport avec les travaux de la CEA ;
- f) Fournit des orientations sur les partenariats de la CEA avec la Commission de l'Union africaine, la Banque africaine de développement et d'autres partenaires de développement.

6. La présente note d'information est diffusée comme référence pour l'élection du nouveau Bureau du Comité. Les membres du Comité trouveront la composition des bureaux précédents dans les tableaux 1 à 4.

Tableau 1

Composition du Bureau du Comité Femmes et développement, 1979-2013

<i>Période</i>	<i>Président</i>	<i>Premier Vice-Président</i>	<i>Second Vice-Président</i>	<i>Premier Rapporteur</i>	<i>Second Rapporteur</i>
1979-1980	Cameroun	Zambie	Maroc	Sénégal	Rwanda
1981-1982	Cameroun	Gambie	Rwanda	Tunisie	Lesotho
1983-1984	Guinée	Swaziland	Congo	Zaïre	Maroc
1985-1986	Burundi	République-Unie de Tanzanie	Congo	Togo	Maroc
1987-1988	Ghana	Tunisie	Zimbabwe	Rwanda	Guinée équatoriale
1989-1991	Ghana	Tunisie	Zimbabwe	Rwanda	Guinée équatoriale
1992-1995	Nigéria	République centrafricaine	Rwanda	Ouganda	Algérie
1996-1998	Tunisie	Rwanda	Éthiopie	Côte d'Ivoire	Cameroun
1999-2002	Zimbabwe	Cameroun	Nigéria	Maroc	République-Unie de Tanzanie
2002-2004	Égypte	Burundi	Ghana	Lesotho	Gabon
2004-2007	Sénégal	Ouganda	Cameroun	Tunisie	Botswana
2007-2009	Sénégal	Ouganda	Cameroun	Tunisie	Namibie
2009-2011	Gambie	Zimbabwe	Mauritanie	Guinée équatoriale	Ouganda
2011-2013	République démocratique du Congo	Maroc	Maurice	Sao Tomé-et-Principe	Gambie
2013	Afrique du Sud	Sierra Leone	Tunisie	République centrafricaine	République démocratique du Congo

Tableau 2

Composition du Bureau du Comité du développement social, 2009-2013

<i>Période</i>	<i>Président</i>	<i>Premier Vice-Président</i>	<i>Second Vice-Président</i>	<i>Premier Rapporteur</i>	<i>Second Rapporteur</i>
2009-2011	Ouganda	Algérie	Zimbabwe	Bénin	Tchad
2012-2013	Égypte	Zambie	Niger	République centrafricaine	Comores
2013	Botswana	Nigéria	République démocratique du Congo	Burundi	Soudan

Tableau 3

Composition du Bureau du Comité du genre et du développement social, 2015-2019

<i>Réunion</i>	<i>Période</i>	<i>Président</i>	<i>Premier Vice-Président</i>	<i>Second Vice-Président</i>	<i>Premier Rapporteur</i>	<i>Second Rapporteur</i>
Première	2015-2017	Malawi	République démocratique du Congo	Mauritanie	Mali	Soudan du Sud
Deuxième	2017-2019	Madagascar	Burkina Faso	Mozambique	Tchad	Tunisie

Tableau 4

Composition du Bureau du Comité des politiques sociales, de la lutte contre la pauvreté et du genre, 2019-2025

<i>Réunion</i>	<i>Période</i>	<i>Président</i>	<i>Premier Vice-Président</i>	<i>Second Vice-Président</i>	<i>Premier Rapporteur</i>	<i>Second Rapporteur</i>
Troisième	2019-2021	Égypte	Lesotho	Nigéria	Kenya	République centrafricaine
Quatrième	2021-2023	Tunisie	Somalie	Malawi	Mali	Guinée équatoriale
Cinquième	2023-2025	Ghana	Djibouti	Cameroun	Afrique du Sud	Tunisie

7. On trouvera ci-dessous une liste des pays des cinq sous-régions africaines qui n'ont pas encore été membres du Bureau de l'un des comités susmentionnés :

- a) Afrique centrale : tous les pays ont été représentés ;
- b) Afrique de l'Est :
 - i) Érythrée ;
 - ii) Seychelles ;
- c) Afrique du Nord : Libye ;
- d) Afrique australe : Angola ;
- e) Afrique de l'Ouest :
 - i) Cabo Verde ;
 - ii) Guinée-Bissau ;
 - iii) Libéria.